

L'écologie, c'est rentable

En France, la région Nord-Pas de Calais fait plus que remplir les engagements de Kyoto. Surtout, son programme de maîtrise de la consommation d'énergie se traduit par des retombées directes pour l'économie locale et la qualité de vie.

Antoine de Ravignan

Courrier de la planète

Le Nord-Pas de Calais n'a pas attendu la conférence de Kyoto pour réduire significativement ses émissions de gaz à effet de serre. Depuis 1992, la tendance est à la baisse et les niveaux de 1990 devraient être retrouvés au tournant du siècle. Selon le rapport Norener¹, la consommation énergétique régionale a augmenté de 18,6 % entre 1975 et 1995. Sans les économies d'énergie réalisées au cours des vingt dernières années elle aurait crû de 32 %, soit l'équivalent de l'accroissement de la consommation nationale.

Qui sont les responsables de cette performance ? Essentiellement le secteur industriel, dans lequel ont été réalisés les trois quarts des économies d'énergie de la région. Les chocs pétroliers de 1974 et de 1979 avaient incité dans un premier temps les entreprises à adapter les installations existantes, mais aujourd'hui, c'est une nouvelle évolution qui se dessine, et ce malgré la réduction de la facture pétrolière après le sommet atteint en 1982. Avec le retour de la croissance économique dans la région, les industriels investissent davantage dans de nouvelles

Une station méthane à Lille.



installations, plus chères mais moins gourmandes, modifient les processus de production. Car dans ce secteur, les gains de compétitivité sont étroitement liés aux gains énergétiques, mais encore faut-il avoir les moyens de les financer.

Cependant, les contre-performances s'accroissent dans l'habitat et les transports. Ici, point d'économies significatives pour compenser l'envolée de la consommation (+ 31 % pour chacun de ces deux secteurs entre 1975 et 1995).

C'est au contraire le laisser-aller des comportements des consommateurs qui prédomine, conforté par le coût relativement faible de l'énergie. Il faut également incriminer les choix technologiques et les structures ou la frilosité des réglementations. En vingt ans, la circulation automobile a doublé, l'accroissement des besoins de mobilité se faisant essentiellement au profit de la route. En 1994, 73 % des déplacements entre le domicile et le travail s'effectuaient en voiture, contre

61 % en 1982. Or, la moitié d'entre eux n'excède pas trois kilomètres.

Ces dérapages énergétiques coûtent de plus en plus cher à la collectivité : des bouchons à l'entrée de Lille aux ménages au chômage vivant dans des HLM mal isolés et tout-électrique qui se saignent pour payer les factures d'EDF, la liste des problèmes s'allonge. Pourtant, « les habitants d'une ville ou d'une région n'ont que faire de l'indépendance énergétique nationale écrit Bertrand Lafolie, l'auteur du rapport Norener. Leur souci est de répondre concrètement aux problèmes, menaces et opportunités qui se manifestent chez eux », aussi, « il ne s'agit pas de consommer moins d'énergie pour économiser, mais de consommer moins pour faire mieux en confort, en compétitivité, en emplois, en environnement. »

De fait, le Conseil régional - présidé de 1992 à 1998 par Marie-Christine Blandin (Verts) - a appuyé et suscité de nombreuses initiatives qui démontrent que maîtrise de l'énergie et développement local sont non seulement conciliables mais se renforcent mutuellement. « La cogénération est par exemple le meilleur système lorsqu'on a besoin à la fois d'électricité et de chaleur, explique Alain Villain, à la tête de la direction de l'environnement, de l'énergie et des déchets. Aujourd'hui, après une réalisation pilote à Lens, tous les hôpitaux de plus de 200 lits de la région sont équipés d'un cogénérateur. » Avec des rendements énergétiques de 71 % (celui d'un groupe électrogène ou d'une centrale électrique thermique est de 35 %), les équipements de Seclin et Béthune permettent ainsi une économie d'énergie estimée à 1,6 million de francs

par an. De même, la construction du lycée de Calais selon les normes « haute qualité environnementale » ou les travaux d'isolation de nombreux bâtiments publics ont permis d'alléger les charges des collectivités territoriales. « L'énergie est le seul poste qu'il est possible de réduire sans diminuer la qualité de la prestation offerte. Les économies réalisées peuvent alors être investies ailleurs pour améliorer la qualité de la vie des citoyens », commente Alain Villain.

Le tri à la source des déchets ménagers ou le développement de la filière éolienne ont des retombées positives pour l'emploi local. D'autres initiatives, comme la création de six centres d'information sur l'habitat, l'incitation à l'étiquetage de la consommation des appareils électro-ménagers, l'arrêt des subventions à la réhabilitation de logements s'ils sont chauffés à l'électricité, visent à modérer la facture énergétique des ménages.

La politique environnementale de la région a-t-elle été critiquée en raison d'impératifs sociaux plus urgents ? « Nous pensons toutes nos actions en termes d'amélioration des conditions sociales. C'est peut-être la raison pour laquelle n'avons jamais été interpellés sur ce sujet » réplique Alain Villain. Qui disait que l'environnement était le luxe des riches ?

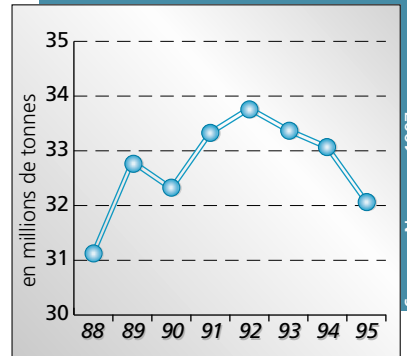
(1) Publié en juin 1997, il fournit le bilan de la consommation énergétique régionale.

Poubelles en or

Tri et recycler les déchets au lieu de les brûler, c'est bon pour l'effet de serre. De même, fabriquer des emballages avec du fer ou du verre récupéré exige moins d'énergie que de partir de la matière première brute. Les déchets putrescibles peuvent quant à eux servir à produire du méthane que l'on injectera dans les réseaux de gaz naturel de ville. Mais l'expérience conduite dans le Nord-Pas de Calais montre que l'intérêt est également social. A partir de 1988, la région se lance dans un programme de tri à la source. Finies les bennes à verre à deux cents mètres de chez soi que seuls les

plus civiques des citoyens ont le courage d'alimenter. L'idée est d'installer directement des poubelles à compartiments dans les logements. Elles permettent de séparer verre, fer, papiers et cartons des autres déchets. Aujourd'hui, le quart de la population de la région pratique ce tri. Dans deux ans, deux des quatre millions d'habitants devraient s'y être mis. Et ça marche ! Seuls 5 % des détritiques ne sont pas correctement triés par les ménages. Surtout, ce système a permis de créer cinq cent emplois en trois ans. On crée en effet un poste pour 1500 tonnes de déchets triés, contre un pour 13 000 tonnes brûlées. Mais est-ce rentable ? « Bien sûr, ce système coûte plus cher que si l'on ne faisait rien, explique Pierre Sachsé, directeur de l'Agence régionale de l'énergie et l'un des architectes du projet, mais s'équiper avec des incinérateurs aux normes est aussi onéreux et offre dix fois moins d'emplois. » Prochaine étape : la valorisation des déchets organiques collectés pour produire du compost et du méthane. Déjà, le méthane récupéré à la station d'épuration de Lille permet d'alimenter une flotte de sept autobus.

Emissions de CO₂ dans le Nord Pas-de-Calais



Vent du Nord

Dans le Nord, énergie éolienne rime avec développement industriel. Le potentiel off-shore permettrait de produire l'équivalent des besoins d'électricité de l'habitat tertiaire à l'horizon 2005 à un prix compétitif, proche des 30 centimes le kilowatt-heure. Reste, pour réaliser ce rêve, à trouver des financements et à produire les éoliennes géantes de 2,5 MW, encore inexistantes sur le marché. Déjà, la région participe à la conception des machines avec Jeumont-Industrie, une entreprise locale et Framatome. « On veut faire comprendre à des groupes comme Framatome, qui ont donné dans d'autres filières, que tous comptes faits, l'éolien est intéressant. Il y a un immense marché à l'exportation. La Chine et l'Inde ont d'ambitieux programmes éoliens. Mais le fait que nous n'ayons pas développé et expérimenté de machines en France nous empêche d'accéder à ces marchés », indique-t-on au Conseil régional. Pour ce dernier, la filière éolienne n'a d'intérêt que si son développement se traduit par des créations d'emplois locaux. Les neuf machines de la centrale éolienne installée à proximité de Dunkerque - deux autres sont en projet - ont été conçues par une entreprise hollandaise. Toutefois, elles comportent 60 % de composants français, conformément au souci du Conseil régional. La première éolienne de 750 kWh 100 % française, développée par Jeumont-industrie, devrait être testée en 1998 dans la région.